Journal Suisse de la Pêche

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Trop de pesticides à cause des drainages

Une nouvelle étude de l'Eawag fait dresser l'oreille

L'apport de pesticides par les drainages est à peu près aussi important que l'apport direct par ruissellement depuis les champs. C'est l'une des nombreuses conclusions inquiétantes d'un travail de recherche mené à l'Eawag. Nous nous sommes entretenus avec le chercheur responsable, Urs Schönenberger.

Journal Suisse de la Pêche : ***Vous attendiez-vous à l'agitation suscitée par les résultats de vos études ?***
Urs Schönenberger: J'ai été plutôt surpris par les résultats de nos recherches. Je m'attendais dans une certaine mesure à ce que ces études fassent du bruit. Mais j'aurais quand même préféré que les nouvelles soient un peu plus positives.

Avec les drainages, vous avec mis le doigt sur un aspect qui n'avait jusqu'à présent guère attiré l'attention. Quel est le problème des drainages ?
Nos enquêtes montrent qu'il existe en Suisse environ deux drainages par hectare de terres agricoles. Ces aménagements font généralement partie des systèmes analogues issus des routes et des chemins agricoles ou des systèmes de drainage agricoles. Ce sont surtout ces derniers qui posent problème pour l'apport de pesticides dans les eaux. Ceux-ci sont conçus pour évacuer l'eau de pluie s'écoulant du champ ou de la route et la diriger vers le cours d'eau. Si des pulvérisations ont été effectuées auparavant dans un champ, celui-ci peut être fortement pollué par les pesticides. Les pesticides sont donc directement déversés dans le cours d'eau via les drainages.

N'est-il pas surprenant que les drainages n'aient pas été un sujet de discussion jusqu'à présent ?
Oui, cela m'étonne. Car si l'on observe avec attention les terres agricoles suisses, on aperçoit tout de suite les regards de ces drainages. Or, par rapport à d'autres pays, la Suisse compte beaucoup plus de routes drainées par ces systèmes de collecte des eaux. Le problème est donc plutôt spécifique à la Suisse et a donc probablement été négligé. On savait certes, grâce à des études antérieures, que les drainages pouvaient jouer un rôle important dans certains cas pour les apports de pesticides dans les eaux, mais pas qu'il s'agissait d'un problème systématique.

« A partir de 2023, les agriculteurs devront désormais également prendre des mesures pour réduire les apports par les drainages ». *Urs Schönenberger*

22% de la quantité de pesticides dans les cours d'eau sont apportés par les drainages, 22% par le ruissellement des champs dans les cours d'eau. C'est épouvantable !
Je dois relativiser quelque peu ces chiffres. Il s'agit d'une estimation très approximative tirée d'une étude d'Agroscope. Les estimations à l'échelle nationale concernant les voies par lesquelles les pesticides parviennent dans les eaux sont très incertaines. Les chiffres de l'étude d'Agroscope se situent toutefois probablement dans le bon ordre de grandeur. Sur la base de nos recherches, nous pouvons dire que l'apport par les drainages est à peu près aussi important que l'apport direct par ruissellement depuis les champs. Contre l'apport direct par ruissellement, des mesures de réduction sont prescrites, comme par exemple des distances minimales par rapport au cours d'eau lors de la pulvérisation. Il n'existe cependant pas encore de telles prescriptions contre les apports par les drainages.

À quoi servent les distances minimales dans l'agriculture lors de la pulvérisation de pesticides toxiques s'il n'y a pas de prescriptions pour les drainages ?
Sans de telles prescriptions, il est impossible d'empêcher les apports excessifs dans les eaux. Mais les autorités viennent de réagir. Dès le début 2023, les agriculteurs devront désormais prendre des mesures pour réduire les apports par les drainages. C'est un pas dans la bonne direction. Mais on ne sait pas quel sera le résultat de ces mesures. Même ainsi, les prescriptions relatives aux drainages restent nettement moins strictes que celles concernant les apports directs.

Débits résiduels : **ne pas se relâcher !**

Un changement soudain de pratiques serait une rupture de confiance

La FSP se bat depuis plus de dix ans pour obtenir des débits résiduels suffisants et insiste sur le respect des obligations légales. Bien que les assainissements se développent bien, les récentes demandes politiques d'assouplissement doivent être systématiquement rejetées.

Commençons par le côté réjouissant : L'Office fédéral de l'environnement prévoit que d'ici fin 2022, soit dix ans après l'expiration du délai (prolongé), 98,5 % des installations soumises à l'obligation d'assainissement auront été mises aux normes. Tel est le joyeux message des chiffres qui viennent d'être publiés sur les assainissements des débits résiduels. Un graphique permet de voir clairement quels cantons n'ont toujours pas terminé leurs assainissements : NE, SZ, LU, FR, BE, NW, ZG, GL, GR, OW, TI, VS, ZH. Il est important de noter que ces chiffres se réfèrent à l'année 2020. L'évaluation de l'OFEV pour 2021 ne peut, par définition, pas encore être disponible. Une comparaison : au grand désarroi de la FSP, seuls 37 pour cent de tous les assainissements de débits résiduels avaient été réalisés en 2012. "Les derniers chiffres nous réjouissent bien sûr. Toutefois, nous avons encore connaissance d'exemples où un débit résiduel suffisant n'est toujours pas garanti", déclare David Bittner, administrateur de la Fédération Suisse de Pêche.

Ne pas se relâcher maintenant !

Dans ce contexte, il est tout simplement déroutant et injuste que certains milieux, et notamment le président de la Conférence des directeurs de l'énergie, le conseiller d'Etat grison Mario Cavigelli, demandent un assouplissement des prescriptions relatives aux débits résiduels. "Il serait totalement erroné de changer les règles du jeu sur le dernier kilomètre", déclare clairement Bittner. "Si l'on assouplissait maintenant, tout le monde serait le dindon de la farce et aurait fait son travail". Il est clair pour tous que des débits résiduels minimaux sont d'une importance existentielle pour l'habitat aquatique. Sans débit résiduel suffisant, pas de poissons ! *SB/Bi*

Les antécédents

Comme le Journal Suisse de la Pêche l'a rapporté en mai, le président de la Conférence des directeurs de l'énergie Mario Cavigelli a exigé dans la NZZ am Sonntag : "Nous devons absolument revoir notre copie en ce qui concerne les débits résiduels". Il veut que les installations continuent à être exploitées telles qu'elles existent aujourd'hui sans être assainies, au lieu de réduire ponctuellement leur production en imposant les débits résiduels demandés. Et ce, bien que le même Cavigelli ait signé en décembre 2021 l'accord de la table ronde en sa qualité de président des directeurs de l'énergie en personne. Alors que Cavigelli estime que l'on doit pouvoir reconsidérer des décisions élaborées pendant des années puis prises, le président central de la FSP Roberto Zanetti rétorque sèchement dans la dernière édition du JSP : "Si je signe quelque chose en décembre, c'est encore valable en mai ou même plus tard". *SB/Bi*

Sans eau en quantité suffisante, pas de poissons et pas de vie.

Protection des eaux : **la FSP soutient les**

Compétences et ressources au sein de la Fédération

Les fédérations cantonales et les sociétés n'ont souvent pas les ressources nécessaires pour vérifier la compatibilité d'un projet avec la protection des eaux, pour mener des négociations ou déposer des recours. La FSP, par l'intermédiaire de son administrateur David Bittner ou de son expert de la protection des eaux et de la pêche Thomas Schläppi, apporte volontiers son soutien - gratuitement pour les fédérations et les sociétés !

Il n'est pas possible de couvrir tout ce qui se passe dans les grands projets de protection des eaux avec du travail bénévole. C'est pourquoi il est important pour la FSP de soutenir les sociétés et les fédérations avec Thomas Schläppi, expert de la protection des eaux et de la pêche pour la fédération, et David Bittner, administrateur. "La protection des eaux est aujourd'hui soumise à une très forte pression", explique Schläppi, biologiste de formation et pêcheur passionné. Il ne peut pas garantir le succès avec son soutien aux fédérations et aux sociétés, mais tout doit être tenté. "Abandonner d'emblée parce que les ressources manquent ne doit pas entrer en ligne de compte pour nous, pêcheuses et pêcheurs".

Ne pas avoir peur de prendre contact

Le pire, c'est quand on doit se dire, en tant que fédération cantonale, société ou FSP : "Mince, si seulement nous avions pu nous opposer à cette mauvaise évolution ou à ce mauvais projet". Pour éviter cela, la FSP offre la possibilité d'un soutien technique. Thomas Schläppi encourage les comités à s'adresser activement à lui. "Beaucoup d'entre eux ne savent même pas qu'ils peuvent, sans mauvaise conscience, envoyer un courriel à la FSP pour tout projet de protection des eaux". Les fédérations cantonales ou les sociétés locales se heurtent rapidement à leurs limites en termes de temps et de contenu lorsqu'il s'agit de projets d'envergure. Le soutien de la FSP va de l'étude critique des documents de projet à la participation à des négociations ou au dépôt d'oppositions, en passant par la rédaction conjointe de rapports. L'expérience montre qu'il s'agit le plus souvent de projets de centrales électriques ainsi que de projets de protection contre les crues et de revitalisation de grande envergure.

Succès dans le canton d'Argovie

Un exemple où la cause de la pêche a pu aboutir grâce au soutien de la FSP est survenu dans le canton d'Argovie. La FSP et la fédération cantonale ont obtenu entièrement gain de cause après un litige de plusieurs années contre le canton : Les matériaux d'excavation du lac de retenue de Klingnau, en partie fortement pollués, ne doivent pas être déversés dans le Rhin au moyen d'une canalisation. "C'est une victoire qui fait date pour les pêcheurs" !

Gratuit pour les membres

La FSP a également été et est toujours impliquée dans des projets de moindre envergure lors de visites, de réunions et de prises de position. Il est souvent possible de trouver une solution lors de

Thomas Schläppi n'est pas seulement un spécialiste, mais aussi un pêcheur passionné.

Foto: SFV

« J'aimerais pouvoir montrer à l'avenir à mes petits-enfants encore des eaux vivantes avec des poissons ». *Thomas Schläppi*

fédérations cantonales et les sociétés

Suisse de Pêche

discussions préalables avec les parties concernées. "L'important, c'est le dialogue, l'écoute de toutes les demandes

> ***« Notre travail est couronné de succès lorsque nous pouvons dire à la fin de la journée que nous avons obtenu le meilleur résultat possible pour nos eaux et nos poissons ».***
>
> *David Bittner*

et, en fin de compte, la volonté de trouver un compromis", explique David Bittner, administrateur de la FSP.
Toutes les fédérations et les sociétés affiliées à la FSP ont droit à ce service. "Notre travail est couronné de succès si, à la fin de la journée, nous pouvons dire que nous avons obtenu le meilleur résultat possible pour nos cours d'eau et nos poissons", conclut Bittner.

Une situation plus sombre en matière de protection des eaux

Interrogé sur la situation actuelle en matière de protection des eaux, le visage du jovial Thomas Schläppi s'assombrit : "Nous sommes en train de restaurer les cours d'eau qui ont été exploités et détruits pendant des décennies, et en même temps, on veut détruire les derniers cours d'eau encore naturels ! Et ce, bien que la plus grande partie du potentiel exploitable de l'énergie hydraulique en Suisse soit déjà utilisée et que la limite de la capacité écologique de nos eaux piscicoles soit dépassée. J'aimerais pouvoir montrer à mes petits-enfants, à l'avenir, des cours d'eau vivants avec des poissons", déclare Schläppi. Malheureusement, malgré les efforts, les tendances vont toujours dans la mauvaise direction. David Bittner en conclut : "Nous devons agir plus rapidement. En ce qui concerne les revitalisations et l'assainissement de l'énergie hydraulique, il faut que notre pays se secoue, et ce dès maintenant".

Sarah Bischof

La parole aux fédérations cantonales

Lac de retenue de Klingnau

« Il était prévu de rejeter une grande partie des sédiments dragués et chargés de polluants par une canalisation de 2,8 kilomètres de long à l'embouchure de l'Aar dans le Rhin. Nous nous y sommes opposés pendant quatre ans en passant par toutes les instances. Avec succès. Notre recours a finalement été accepté par le tribunal administratif d'Argovie. Un grand succès. Grâce à cette décision, les tronçons de cours d'eau à écoulement libre du Rhin, de l'Aar, de la Limmat et de la Reuss seront désormais protégés contre les rejets de sédiments nocifs. Nous avons pu compter sur le soutien de la FSP tout au long du processus. Thomas Schläppi, expert en protection des eaux et en pêche, nous a accompagnés de manière intensive ».

Kurt Braun
Fédération de pêche d'Argovie

Les pêcheurs aménagent l'habitat

« Nous avons clairement bénéficié du soutien de la FSP pour le projet 'Les pêcheurs aménagent l'habitat'. Nous avons ainsi pu proposer le premier cours en Suisse en 2018. D'une part nous avons revalorisé près de 5 kilomètres de cours d'eau avec des mesures Instream et d'autre part, nous avons été approchés par des personnes et des associations qui souhaitaient participer et que nous avons ensuite pu accueillir comme nouveaux membres. Les associations qui consacrent une partie de leur activité au projet ont vu le nombre de leurs membres augmenter ».

Christian Dietiker
Président de la fédération cantonale soleuroise de pêche

Renaturation de la Sarneraa

« Le projet de protection contre les crues de la Sarneraa est un projet important et complexe. La FSP nous a soutenus de manière très compétente lors de la consultation, des négociations et des travaux ultérieurs. Pour un tel projet du siècle, nous étions et sommes toujours tributaires du savoir-faire spécialisé de la FSP et sommes très heureux de son soutien ».

Jörg Reinhard
Président de la société de pêche d'Obwald

Agenda FSP

2 au 3 juillet 2022
Assemblée des délégués FSP
Locarno

27 août 2022
Congrès sur la biodiversité dans le Haut-Rhin
Manifestation de l'ARGE Hochrhein
Bad Zurzach

23 au 26 mars 2023
Pêche Chasse Tir
Bernexpo

Impressum

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch